



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

14/11/2022

Dossier complet le :

18/11/2022

N° d'enregistrement :

F01122P0231

### 1. Intitulé du projet

LIDL PLAISIR 78  
RUE PAUL LANGEVIN

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

LIDL

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Alban AULNETTE - Responsable Immobilier

RCS / SIRET

3 4 3 2 6 2 6 2 2 1 8 6 2 0

Forme juridique

SNC

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie  | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie<br>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))  |
|--|---|
| 41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs. | Projet ayant plus de 50 places de parkings à destination des clients (161 places au total). Projet également soumis à la rubrique 2.1.5.0 au titre de la nomenclature des opérations soumises à déclaration en application des articles L. 214-1 à L. 214-3 du code de l'environnement. Projet non soumis à la rubrique 39 de la nomenclature de l'annexe à l'article R122-2 car surface de plancher créée inférieure à 10000m <sup>2</sup> : surface créée: 2059m <sup>2</sup> .<br><small>tape quelque chose...</small> |

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la reconstruction d'un magasin LIDL. La surface totale du terrain aménagé est de 10127m<sup>2</sup>. L'ancien magasin LIDL sur la parcelle AE11 servant aujourd'hui de stockage sera démolie. Le magasin actuel sur la parcelle AE12 sera lui réaménagé afin d'accueillir l'enseigne "Bienvenue à la Ferme". Enfin le nouveau magasin sera construit en prolongement de ce dernier. La surface de plancher créée sera de 2059m<sup>2</sup> ramenant la surface de plancher totale du projet à 3686m<sup>2</sup>. Les stationnements et voiries seront entièrement revus. Les eaux usées seront acheminées gravitairement vers les réseaux existant se situant sur la rue Paul Langevin, au sud de l'opération comme à l'état actuel. Afin d'être conforme aux règlements du SAGE de la Mauldre, au SDAGE 2022-2027, nous préconisons une gestion des eaux pluviales dite « à la parcelle » Cette solution permettra également, de traiter et décanter les eaux issues des toitures et des voiries, afin de permettre un abattement des polluants de manières optimales. Les pluies courantes seront directement infiltrées et/ou évapotranspirées par des techniques alternatives sans rejet au réseau (Voir étude GEP) Les pluies exceptionnelles seront quant à elle renvoyées dans un bassin sous voirie non étanche et vidangé à 1 l/s dans le réseau EP existant.

LIDL sera le seul maître d'ouvrage de l'Opération. Bienvenue à la Ferme sera locataire de leur cellule et interviendra dans l'opération uniquement pour son aménagement intérieur.

## 4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de réhabiliter le patrimoine existant et de construire un magasin neuf afin de répondre au mieux aux exigences commerciales, aux usages des clients ainsi qu'aux normes environnementales et énergétiques.

D'un point de vue écologique, il est prévu les éléments suivants:

- Une cuve de récupération EP afin d'économiser la consommation d'eau potable pour l'arrosage des espaces verts notamment
- 2017 m<sup>2</sup> de voiries en pavé drainants perméables
- 1894 m<sup>2</sup> Toitures végétalisées extensives (épaisseur de substrat > 30 cm) ECOSEDUM PACK LIGHT
- 1349m<sup>2</sup> de panneaux solaires en toitures constitués de 706 modules d'une puissance de 275.3kWc
- Une infiltration des eaux pluviales dites courantes à la parcelle avec un rejet en infiltration dans le sol
- Une diminution de la surface active par rapport à l'état existant

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

- Démolition du bâtiment existant mais pas du magasin actuel
- Réhabilitation des voiries et cheminements
- Restructuration du réseau d'assainissement
- Modification de la noue existante
- Mise en place d'un bassin enterré pour les pluies importantes
- Construction d'un nouveau magasin

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'extension du magasin Lidl entraîne:

- 14 emplois supplémentaires sont projetés sur site.
- 161 places de stationnement seront dédiées au magasin dont 18 places pour véhicules électriques, 3 places familles et 5 places pour les PMR.
- Réhabilitation du réseau EP

Le plan masse du projet est joint en annexe 4 de la présente demande.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact (article R.122-2 du Code de l'Environnement).
- Dépôt prévisionnel du permis de construire : Novembre-Décembre 2022

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques   | Valeur(s)             |
|--|-----------------------|
| Parcelle 11 et 12 Section AE<br>Surface toiture ECOSEDUM 30 cm = 1894m <sup>2</sup><br>Surface toiture bâtiment = 1872m <sup>2</sup><br>Surface voirie imperméable = 3191m <sup>2</sup><br>Surface parking en Evergreen = 2017m <sup>2</sup><br>Surface Espace vert = 949m <sup>2</sup><br>Surface panneaux photovoltaïques = 1349m <sup>2</sup> | 10 127 m <sup>2</sup> |

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Commune PLAISIR 78  
RUE PAUL LANGEVIN

Parcelles AE 11 et 12

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 4 8° 4 9' 4 9" N Lat. 1 ° 5 7' 2 0" E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il :  | Oui                      | Non                                 | Lequel/Laquelle ?  |
|--|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet se situe dans aucune ZNIEFF recensées et à environ 2km des sites les plus proches.<br>ZNIEFF DE TYPE 2 Identifiant : 110001509 Nom : PARC DE GRIGNON<br>ZNIEFF DE TYPE 2 Identifiant : 110001369 Nom : VALLEE DE LA MAULDRE ET AFFLUENTS<br>Voir Annexe 6a |
| En zone de montagne ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Sur le territoire d'une commune littorale ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site du nouveau magasin se situe à plus de 4km du Parc Naturel Régional de la Haute-Vallée de Chevreuse.<br>Voir Annexe 6b  |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site n'est pas concerné par une plan de prévention du bruit.<br>Le site n'est pas non plus concerné par le classement sonore des voies.<br>Le projet se situe à plus de 400m du Plan Exposition au Bruit<br>Voir annexe 06 c.                                     |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?                          | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | L'emplacement du futur magasin, se situe sur la rue Paul Langevin, sur la commune de Plaisir. Il se situe au cœur de la Zone Industrielle des Ebisoires, au nord de la commue le long de la voie SNCF.   |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Les parcelles concernées par le futur magasin sont déjà urbanisé. Il est aujourd'hui occupé par un magasin LIDL, ainsi que des parkings à usage de la clientèle. Par conséquent, le projet n'impactera aucune zone humide.   |

|   |                          |                                     |   |
|---|--------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?<br>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La commune est concerné par le Plan de Prévention des Risques Inondations approuvé par arrêté préfectoral le 02 novembre 1992. Cependant le site ne se situe dans aucune zone d'aléa liée au risque inondation.<br><br>Voir annexe 6d   |
| Dans un site ou sur des sols pollués ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Les parcelles concernées par le futur magasin sont déjà urbanisé. Le site est aujourd'hui occupé par un magasin LIDL, ainsi que des parkings à usage de la clientèle d'un bâtiment désaffecté ainsi que son parking .<br>Il n'existe aucun site BASOL sur le site ou à proximité.<br>Aucun site BASIAS ne se situe sur le secteur du projet. Voir Annexe 6e |
| Dans une zone de répartition des eaux ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Les informations obtenues par l'ARS, montrent qu'aucun captage AEP n'est répertorié sur la commune de Plaisir. De plus le terrain du projet ne recense aucune servitude liées à d'éventuels périmètres de protection de captage d'eau potable, selon le PLU de la commune.  |
| Dans un site inscrit ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site d'étude ne se situe dans aucun site classé et dans aucun site inscrit.<br>L'emplacement du projet est à environ 1.5 km du site classé Domaine de Plaisir sauf le Château et du site inscrit du Château.<br><br>Voir Annexe 6f   |
| <b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>   | <b>Oui</b>               | <b>Non</b>                          | <b>Lequel et à quelle distance ?</b>  |
| D'un site Natura 2000 ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet se situe en dehors du réseau NATURA 2000, il se trouve à plus de 5 km du site le plus proche et référencé ci-dessous.<br>SITE NATURA 2000 DIRECTIVE OISEAUX<br>Identifiant : FR1110025<br>Nom : Etang de Saint Quentin Voir Annexe 6g   |
| D'un site classé ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site d'étude ne se situe dans aucun site classé et dans aucun site inscrit.<br>L'emplacement du projet est à environ 1.5 km du site classé Domaine de Plaisir sauf le Château et du site inscrit du Château.<br><br>Voir Annexe 6f   |

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles |   | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br><i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>   |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| <b>Ressources</b>       | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?<br>Si oui, dans quel milieu ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucun prélèvement d'eau n'est prévu à termes ou en phase travaux par le projet. D'après les données du SIGES (Système d'information pour la gestion des eaux souterraines en Seine-Normandie), le toit géologique de la nappe du Lutétien se situerait à une cote d'environ 90 M NGF.   |
|                         | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucun drainage de la nappe souterraine n'est prévu à termes ou en phase travaux par le projet. D'après les données du SIGES (Système d'information pour la gestion des eaux souterraines en Seine-Normandie), le toit géologique de la nappe du Lutétien se situerait à une cote d'environ 90 M NGF.  |
|                         | Est-il excédentaire en matériaux ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Les matériaux de démolition et déchets lors du chantier seront gérés et triés et envoyés dans les centres de traitement appropriés.   |
|                         | Est-il déficitaire en matériaux ?<br>Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| <b>Milieu naturel</b>   | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Les parcelles concernées par le futur magasin sont déjà urbanisé. Il est aujourd'hui occupé par un magasin LIDL, ainsi que des parkings à usage de la clientèle. Par conséquent, le projet n'impactera aucun milieu naturel d'intérêt écologique. Les parcelles sont situées en zone industrielle et enclavées entre la voie SNCF et la rue Paul Langevin. Elles n'interceptent aucun corridors écologiques recensés par le SRCE. |
|                         | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Ces sites sont suffisamment éloignés du site projet pour ne pas être impactés directement par l'opération.<br><br>De plus il est clairement identifiable que l'urbanisation et les axes de circulation présents constituent une coupure écologique très nette et interférente entre le projet et les sites Natura 2000 les plus proches.  |

|                  |  |  |  |   |
|------------------|--|--|--|---|
|                  | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/>                             | <input checked="" type="checkbox"/>                  |   |
|                  | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?   | <input type="checkbox"/>                             | <input checked="" type="checkbox"/>                  | Aucune consommation d'espace naturel ou agricole n'est prévu par le projet du nouveau magasin.  |
| <b>Risques</b>   | Est-il concerné par des risques technologiques ?   | <input type="checkbox"/>                             | <input checked="" type="checkbox"/>                  | La commune n'est concernée par aucun Plan de Prévention des Risques Technologiques.<br>Aucune ICPE n'est exploitée actuellement au droit du site.   |
|                  | Est-il concerné par des risques naturels ?   | <input type="checkbox"/>                             | <input checked="" type="checkbox"/>                  | La commune est concerné par le Plan de Prévention des Risques Inondations approuvé par arrêté préfectoral le 02 novembre 1992. Cependant le site ne se situe dans aucune zone d'aléa liée au risque inondation.<br>Voir annexe 6d   |
|                  | Engendre-t-il des risques sanitaires ?   | <input type="checkbox"/>                             | <input checked="" type="checkbox"/>                  | -   |
|                  | Est-il concerné par des risques sanitaires ?   | <input type="checkbox"/>                             | <input checked="" type="checkbox"/>                  | -   |
| <b>Nuisances</b> | Engendre-t-il des déplacements/des trafics   | <input checked="" type="checkbox"/>                  | <input type="checkbox"/>                             | 155 véhicules/jour/sens supplémentaires à la situation actuelle (20 HPS).<br>- Augmentation du trafic journalier de +2,1% à +5,9% sur le réseau principal.<br>- Flux supplémentaires sur carrefour giratoire aux heures de point très peu élevés (+19 véhicules/heure).<br>L'impact du projet restera très limité en valeur absolue. Aucune dégradation n'est à prévoir sur les carrefours desservant le projet. Le projet d'extension du LIDL n'aura aucun impact sur la circulation (voir étude de trafic en annexe 8). |
|                  | Est-il source de bruit ?<br>Est-il concerné par des nuisances sonores ?  | <input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/> | Le projet sera source de bruit en phase chantier par la présence d'engins. Le personnel intervenant sur le site sera formé et sensibilisé à la réglementation sur le bruit, le matériel utilisé respectera les normes en vigueur et sera contrôlé. De plus, le site est situé dans une zone industrielle et commerciale et n'est donc pas situé à proximité immédiate des riverains (300m).<br>En phase exploitation, les nuisances sonores seront peu supérieures à celles actuellement constatées.                      |

|                  |  |                                     |                                     |  |
|------------------|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
|                  | Engendre-t-il des odeurs ?<br>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?               | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                  | Engendre-t-il des vibrations ?<br>Est-il concerné par des vibrations ?                     | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | En phase chantier, la présence d'engins entraînera des vibrations. L'incidence reste toutefois très faible, les vibrations ne se propageant qu'à faible distance et le chantier ne prévoyant pas l'emploi d'explosifs.<br>En phase exploitation, pas de vibrations.<br>La voie SNCF présente directement en limite nord des parcelles peuvent entraîner des vibrations notoires.   |
|                  | Engendre-t-il des émissions lumineuses ?<br>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | En phase chantier, il n'est pas prévu de travaux de nuit donc pas d'émissions lumineuses.<br>En phase exploitation, l'éclairage extérieur du site sera limité au strict nécessaire afin d'assurer un déplacement aisé et sécurisé des piétons. Un éclairage modéré sera privilégié afin de ne porter atteinte à la faune nocturne pouvant fréquenter le site et ses abords.  |
| <b>Emissions</b> | Engendre-t-il des rejets dans l'air ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | En phase de travaux, afin de limiter l'émission de poussière et autre rejet dans l'air, les zones de stockage seront couvertes et les bacs de stockage fermés.<br>De plus, un arrosage des pistes de chantier pourra être réalisé pour éviter l'émanation de poussières en période très sèches.  |
|                  | Engendre-t-il des rejets liquides ?<br>Si oui, dans quel milieu ?                          | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | En phase chantier, un système sera mis en place afin de gérer les rejets des eaux pluviales et éviter toute pollution du milieu hydraulique superficiel et des aquifères sous-jacents.<br>En phase exploitation, les pluies courantes et les pluies exceptionnelles seront gérées à la parcelle par des ouvrages d'infiltration (type noues ou bassin) en favorisant le principe de 0 rejet.<br>Voir dossier sur les Gestion des Eaux Pluviales en annexe. |
|                  | Engendre-t-il des effluents ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | En phase chantier, des mesures seront mises en place afin de gérer les eaux pluviales ainsi que les eaux usées issues des bungalows de chantier.<br>En phase exploitation, les eaux usées seront envoyées vers les réseaux adaptés aux types d'effluents.  |
|                  | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?                 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | En phase chantier des mesures seront mises en place afin de gérer les déchets issus du chantier (bennes pour tri sélectif notamment).<br>En phase exploitation, les déchets à gérer seront les mêmes qu'actuellement ; les dimensions seront adaptées.   |

|   |   |                          |                                     |  |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|--|
| <b>Patrimoine /<br/>Cadre de vie<br/>/ Population</b> | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?                                    | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site d'étude se situe dans la zone industrielle de Plaisir sans aucune contrainte paysagère ou architecturale. Le magasin est aujourd'hui existant, le projet consiste à l'agrandissement et la rénovation de celui-ci. |
|   | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Afin d'éviter et limiter les effets négatifs notables du projet sur l'environnement, le projet prévoit les mesures suivantes :

- 1349 m<sup>2</sup> de panneaux solaires seront installés en toiture,
- Cuve de récupération EP pour l'arrosage
- Gestion des pluies courantes sans rejet au réseau
- Amélioration nette de la perméabilisation par rapport à l'état existant
- Mise en place 1894 m<sup>2</sup> de toitures végétalisées
- Mise en place de 2017 m<sup>2</sup> de surface VRD perméable (pavés drainants)
- 161 places de parking seront réalisées avec des pavés drainants pour limiter l'imperméabilisation des sols.
- L'éclairage extérieur du site sera limité au strict nécessaire afin de ne pas porter atteinte à la faune nocturne pouvant fréquenter le site et ses abords.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que ce projet ne nécessite pas la réalisation d'une évaluation environnementale. En effet, le projet consiste en l'extension et la reconstruction d'une magasin LIDL. Les nuisances sonores dues au chantier de démolition et de reconstruction seront limitées dans le temps. Le projet n'engendrera pas plus de nuisances ou d'émissions que le magasin actuel et la zone n'en génère actuellement.

La gestion des eaux pluviales du projet a été conçue conformément au SDAGE Seine Normandie, aux règlement du PLU de Plaisir.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

| Objet |   |                                     |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1     | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2     | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;  | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3     | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4     | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5     | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6     | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.   | <input checked="" type="checkbox"/> |

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 7: Etude de la gestion des eaux pluviales.  
Annexe 8: Diagnostic écologique  
Annexe 9: Volet paysager  
Annexe 10: Planning prévisionnel des travaux.  
Annexe 11: Gestions des impacts en phase chantier.

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Chanteloup-Les-Vignes

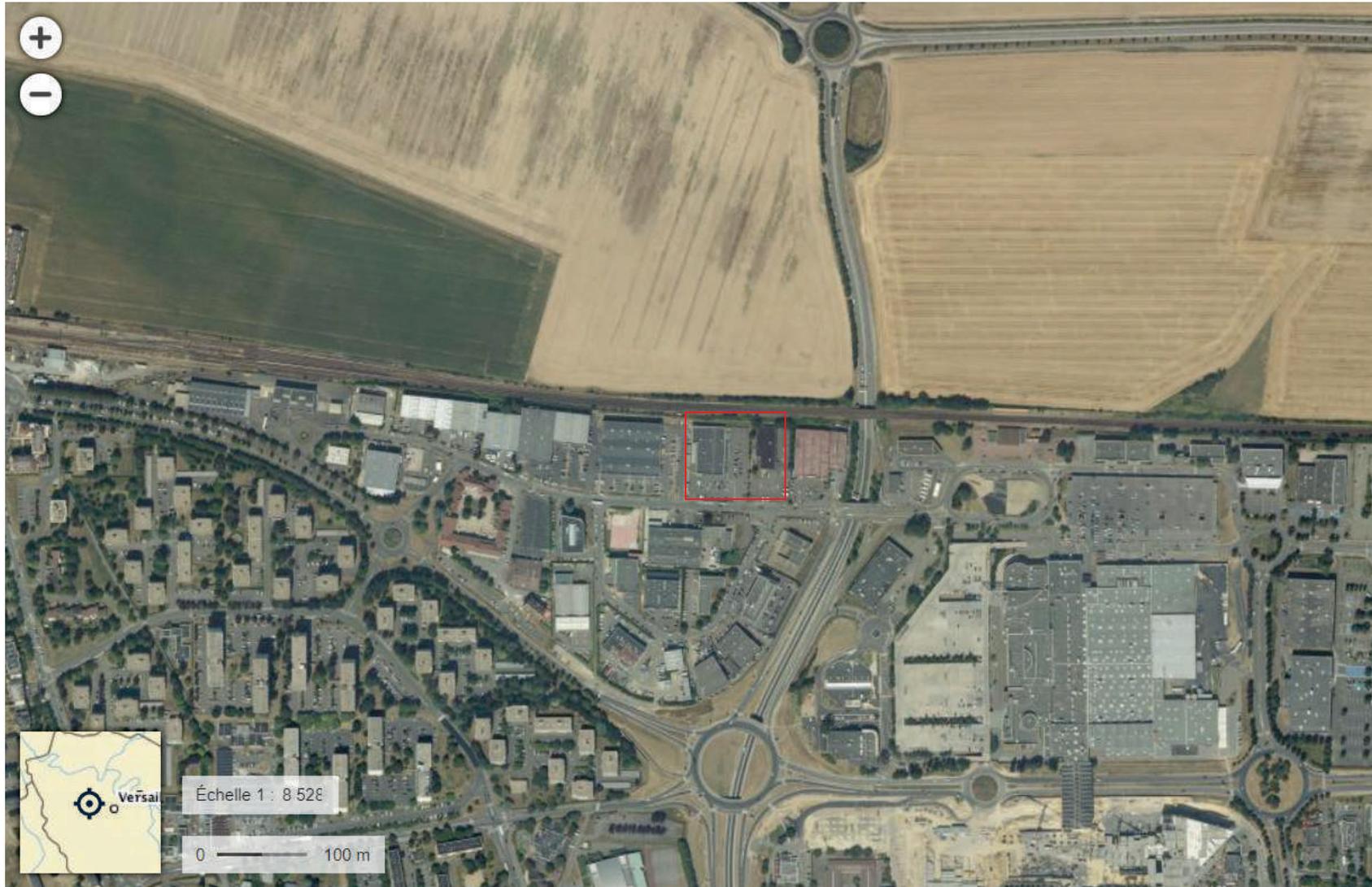
le,

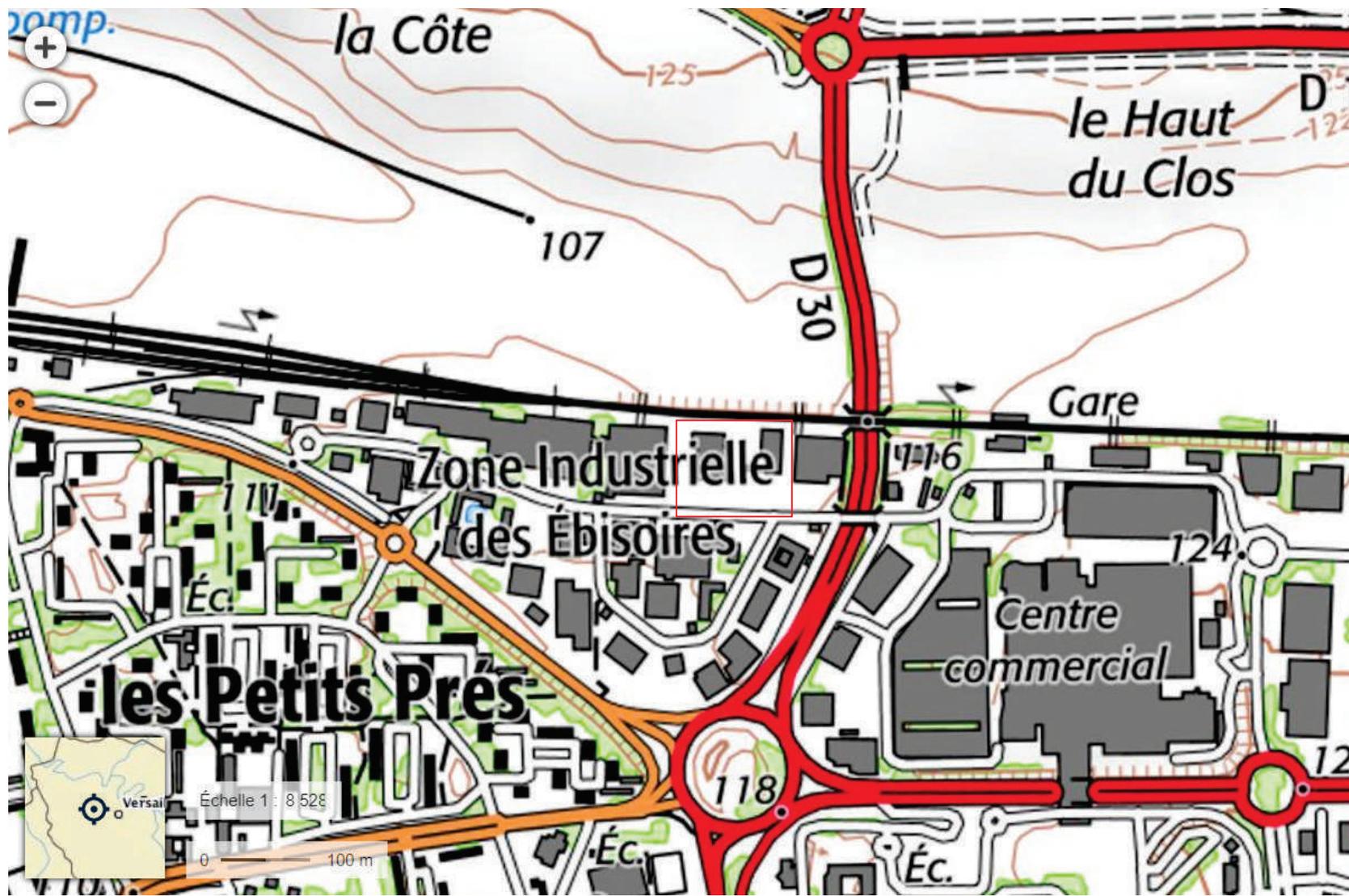
15 Novembre 2022

Signature

  
LIDL  
CHANTELOUP LES VIGNES  
ZAC DES CETTONS 2  
78570 CHANTELOUP LES VIGNES  
SERVICE EXPANSION IMMOBILIER  
TEL : 01 39 27 17 15

# ANNEXE2





omp.



la Côte

125

le Haut  
du Clos

D 1  
122

107

D 30

Gare

Zone Industrielle  
des Ébisoires

Centre  
commercial

les Petits Prés



Échelle 1 : 8 528

0 100 m

118

124

12

Éc.

Éc.

Éc.

ANNEXE3





Photographie 1



Photographie 2

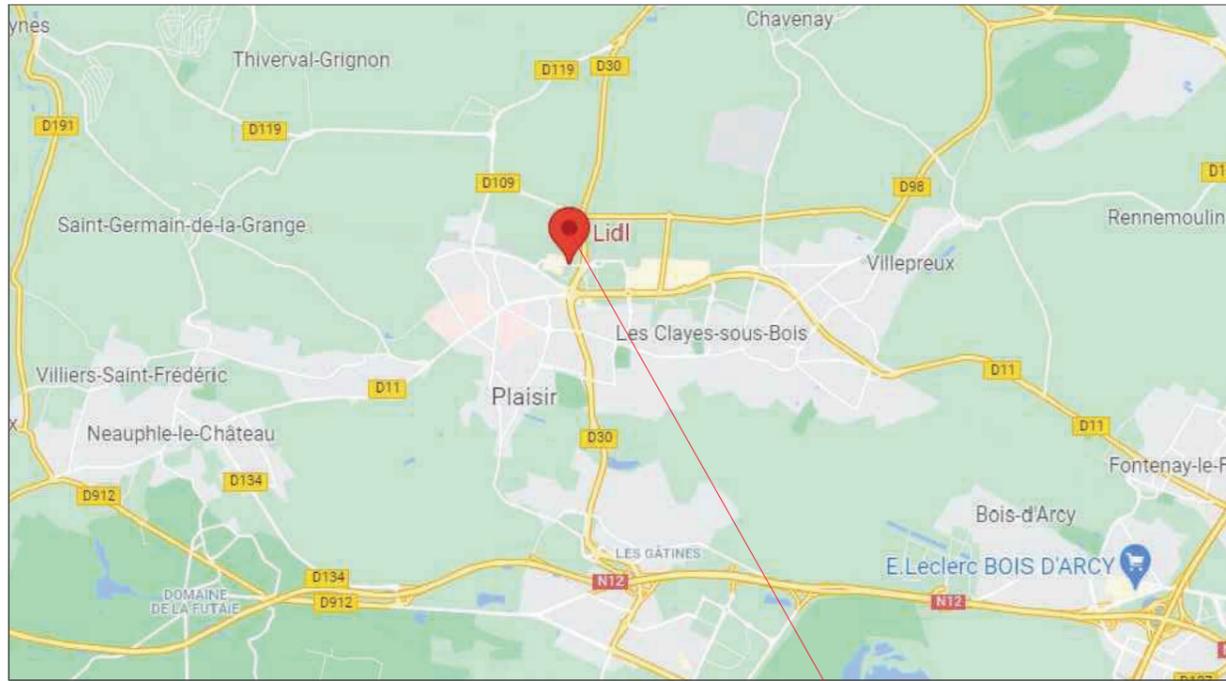


Photographie 3



Photographie 4

# ANNEXE 4

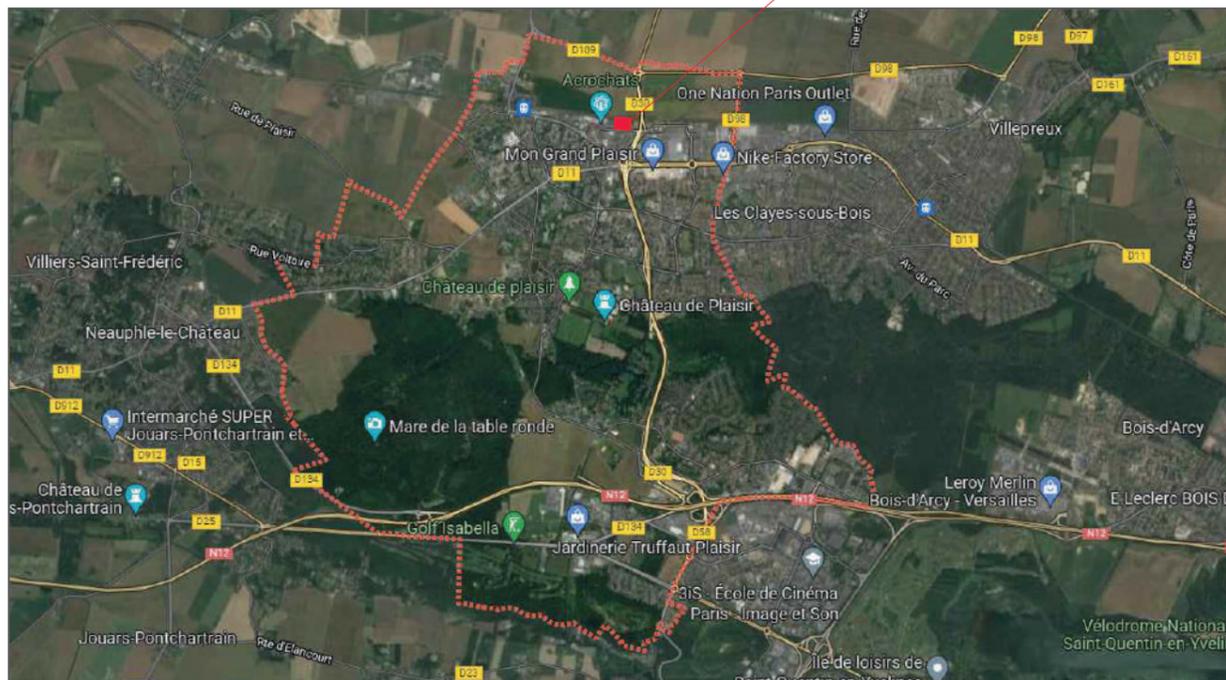


Situation / communes voisines

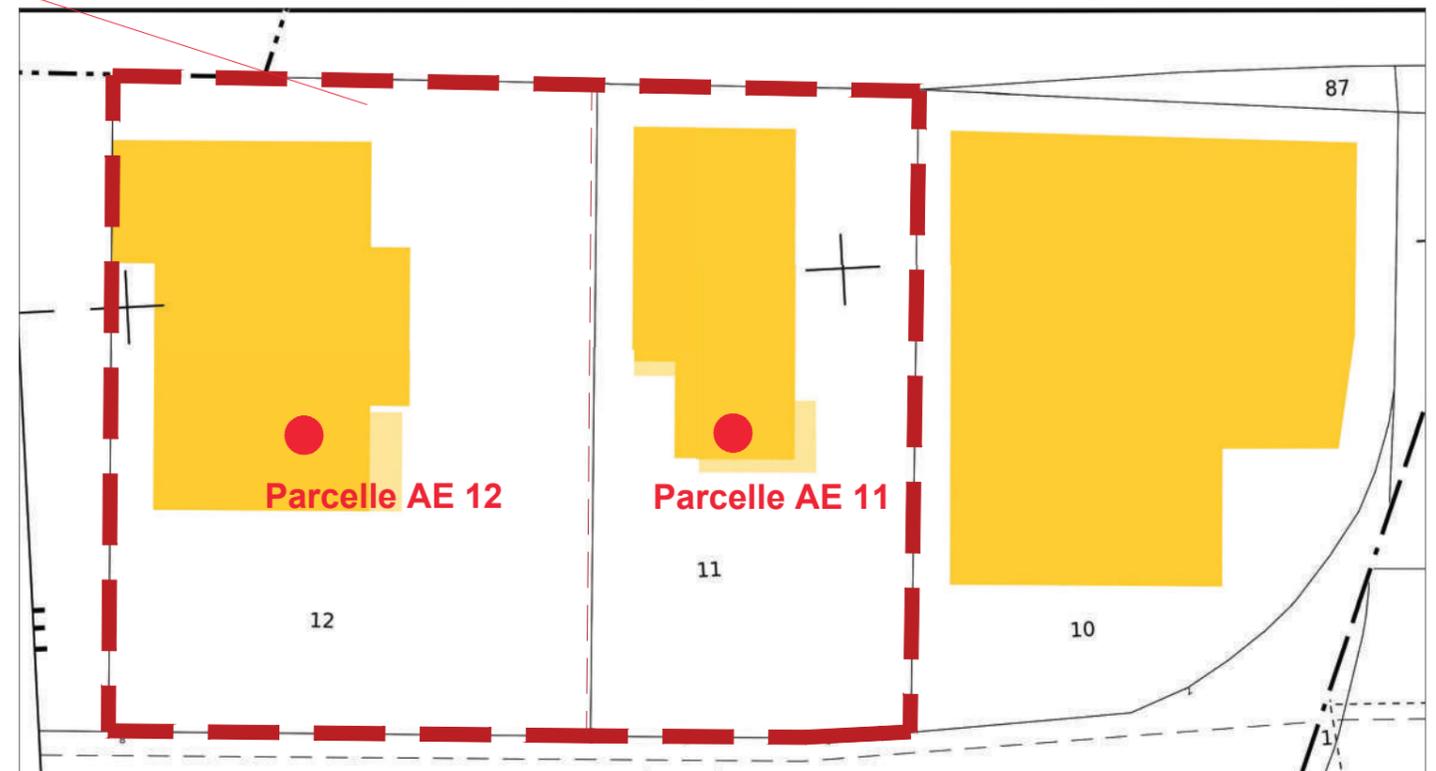


Situation / parcelles voisines

4-8 Rue Paul Langevin  
78370 Plaisir



Situation / limites communales



Extrait cadastrale 1/1000

## Création d'un magasin LIDL

4-8 Rue Paul Langevin  
78370 PLAISIR

## Maître d'Ouvrage SNC LIDL

LIDL Direction Régionale de Chanteloup-les-Vignes  
(DR 26)  
ZAC des Cettions II  
78138 CHANTELOUP-LES-VIGNES

Architecte  
Chaker SID-ROUHOU  
aRChitecteN  
11 Avenue Fénelon  
93220 Gagny  
Tél. 01 72 51 98 41  
chaker.sidrouhou@architecten.fr

Maître d'Ouvre  
CK WORKSHOP  
VELIZY Espace  
Batiment Nungesser  
13 Avenue Morane Saulnier  
78140 Vélizy-Villacoublay  
Tél. 01 39 45 99 27  
contact@ckworkshop.fr

## PLAN DE SITUATION

Echelle:1/1000

PC1

04/11/2022



**Création d'un magasin LIDL**  
 4-8 Rue Paul Langevin  
 78370 PLAISIR

**Maître d'Ouvrage  
 SNC LIDL**  
 LIDL Direction Régionale de Chanteloup-les-Vignes  
 (DR 26)  
 ZAC des Cettons II  
 78138 CHANTELOUP-LES-VIGNES

**Architecte  
 Chaker SID-ROUHOU**  
 aRChitecteN  
 11 Avenue Fénelon  
 93220 Gagny  
 Tél. 01 72 51 98 41  
 chaker.sidrouhou@architecten.fr

**Maître d'Ouvre  
 CK WORKSHOP**  
 VELIZY Espace  
 Batiment Nungesser  
 78140 Vélizy-Villacoublay  
 Tél. 01 39 45 99 27  
 contact@ckworkshop.fr

**PLAN DE MASSE EXISTANT**

Echelle:1/500

PC2-a

04/11/2022

- Spectre Bâti Existant
- Membrane Verte - Toiture -
- Toiture végétalisée
- Enrobé
- Espaces engazonnés
- Trottoir en stabilisé
- Stationnement voitures PMR
- Stationnement voitures familles
- Stationnement VL en pavés drainants végétalisés
- Stationnement VL en pavés drainants végétalisés avec borne de recharge électrique
- Stationnement VL en pavés drainants végétalisés pré-cablé
- Stationnement PMR en pavés drainants végétalisés avec borne de recharge électrique
- Arbre tige 9U *Charme*
- Gazon/ prairie
- Vivaces et graminées  
*Miscanthus, calamagrostis*
- Arbre champêtre 21U  
*Merisier, érable champêtre, alisier*
- Arbustes bas  
*Abelia, rosier, spirée*
- Arbustes champêtres  
*Cornouillers, troène, viornes*
- Arbre de zone humide 6U  
*Cépées - Aulne, saule*
- Plantes hélophytes (bassin d'infiltration)
- Plantes grimpantes  
*Lierres, Chèvrefeuilles*
- Arbre existant conservé 5U  
*Charme, merisiers*
- Arbre existant sur propriété voisine
- Circulation PL
- Circulation VL
- Circulation Piétons
- Circulation convoyeur de fonds
- Limite de terrain
- Limite constructible
- 1 Raccordement EU
- 2 Raccordement EP
- 3 Raccordement EAU
- 4 Raccordement EDF
- 5 Raccordement TELECOM
- PEI
- Sens interdit



## Création d'un magasin LIDL

4-8 Rue Paul Langevin  
78370 PLAISIR

### Maître d'Ouvrage SNC LIDL

LIDL Direction Régionale de Chanteloup-les-Vignes  
(DR 26)  
ZAC des Cettions II  
78138 CHANTELoup-LES-VIGNES

Architecte  
Chaker SID-ROUHOU  
aRChitecteN  
11 Avenue Fénelon  
93220 Gagny  
Tél. 01 72 51 98 41  
chaker.sidrouhou@architecten.fr

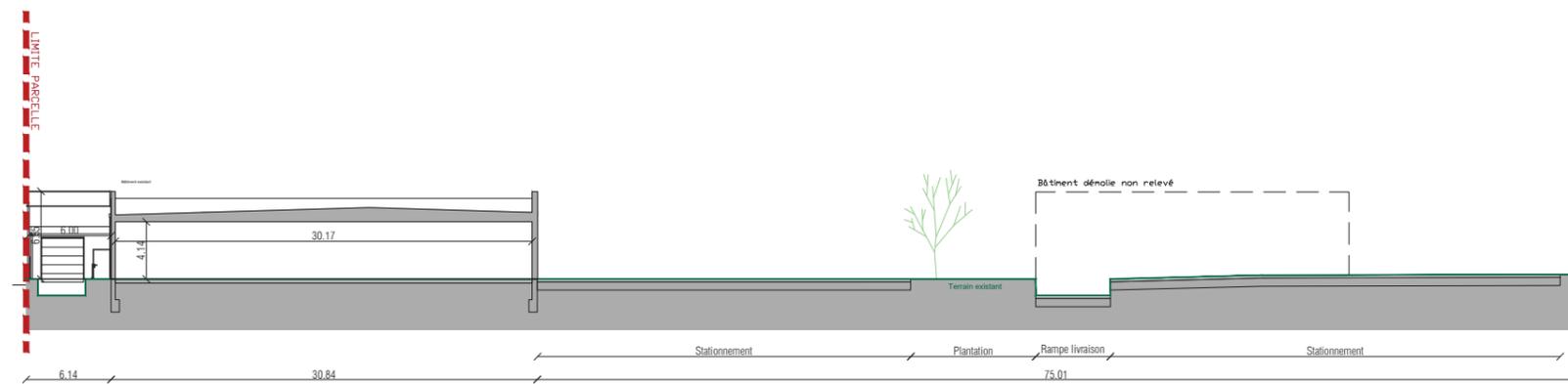
Maître d'Ouvre  
CK WORKSHOP  
VELIZY Espace  
Batiment Nungesser  
13 Avenue Morane Saulnier  
78140 Vélizy-Villacoublay  
Tél. 01 39 45 99 27  
contact@ckworkshop.fr

## PLAN DE MASSE PROJETE

Echelle: 1/500

PC2-b

04/11/2022



Coupe BB'- Existant-



Coupe BB'-Projet-

**Création d'un magasin LIDL**

4-8 Rue Paul Langevin  
78370 PLAISIR

**Maître d'Ouvrage  
SNC LIDL**

LIDL Direction Régionale de Chanteloup-les-Vignes  
(DR 26)  
ZAC des Cettons II  
78138 CHANTELOUP-LES-VIGNES

Architecte  
Chaker SID-ROUHOU  
aRChitecteN  
11 Avenue Fénelon  
93220 Gagny  
Tél. 01 72 51 98 41  
chaker.sidrouhou@architecten.fr

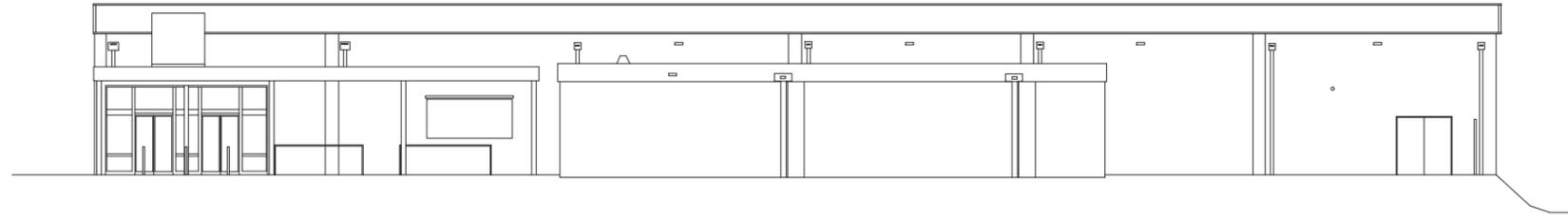
Maître d'Ouvre  
CK WORKSHOP  
VELIZY Espace  
Batiment Nungesser  
13 Avenue Morane Saulnier  
78140 Vélizy-Villacoublay  
Tél. 01 39 45 99 27  
contact@ckworkshop.fr

**Coupes BB'**

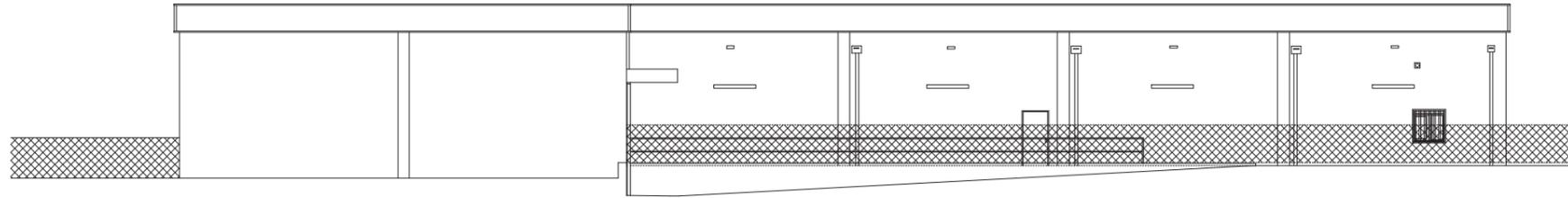
Echelle: 1/500

PC3-b

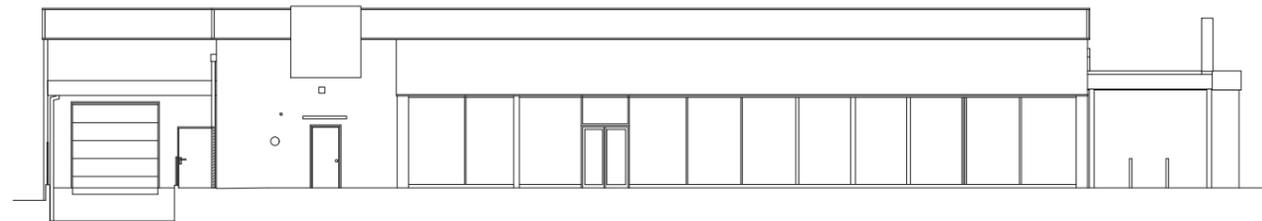
04/11/2022



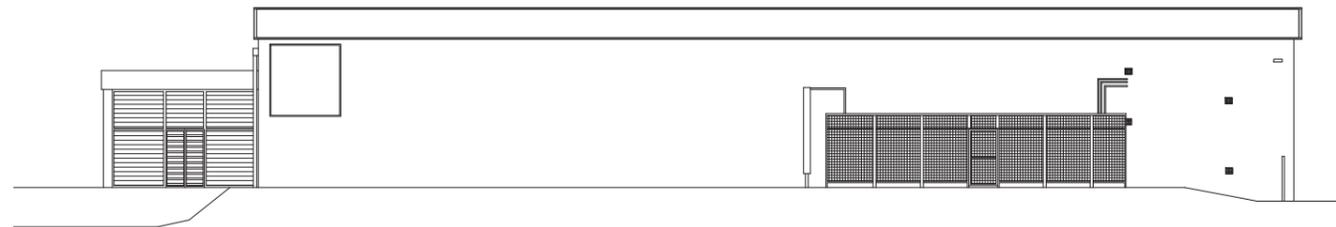
FACADE EST



FACADE OUEST



FACADE SUD



FACADE NORD

**Création d'un magasin LIDL**

4-8 Rue Paul Langevin  
78370 PLAISIR

**Maître d'Ouvrage  
SNC LIDL**

LIDL Direction Régionale de Chanteloup-les-Vignes  
(DR 26)  
ZAC des Cettoins II  
78138 CHANTELOUP-LES-VIGNES

Architecte  
Chaker SID-ROUHOU  
aRChitecteN  
11 Avenue Fénélon  
93220 Gagny  
Tél. 01 72 51 98 41  
chaker.sidrouhou@architecten.fr

Maître d'Oeuvre  
CK WORKSHOP  
VELIZY Espace  
Batiment Nungesser  
13 Avenue Morane Saulnier  
78140 Vélizy-Villacoublay  
Tél. 01 39 45 99 27  
contact@ckworkshop.fr

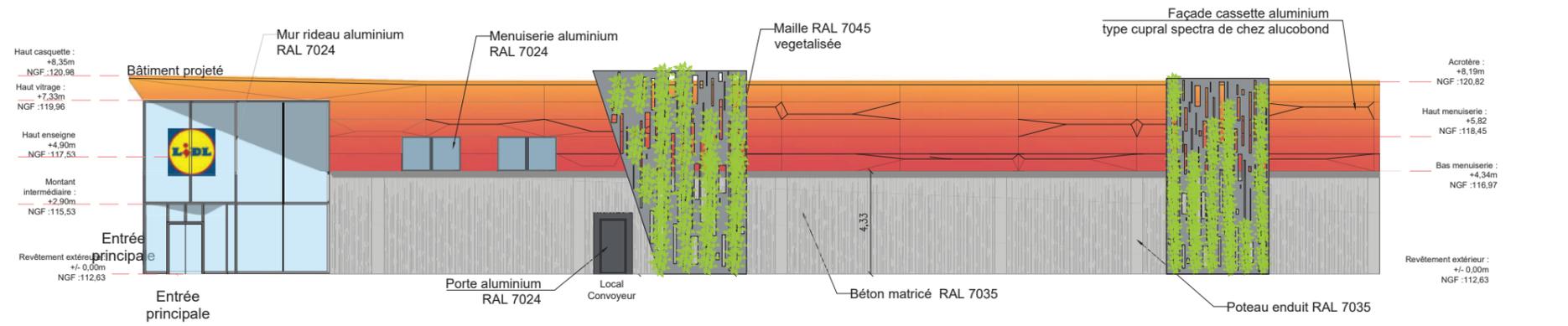
**Façades-Existant**

Echelle: 1/250

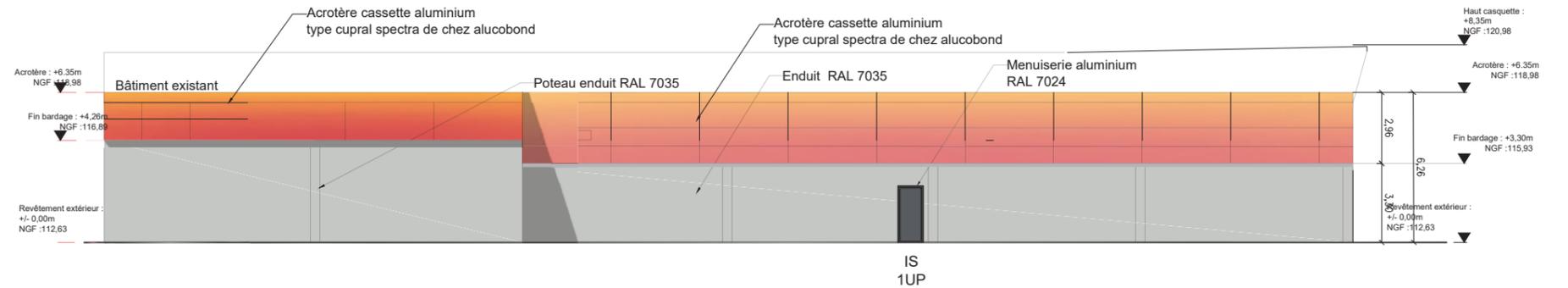
PC5-a

04/11/2022

Références revêtements façade



FACADE EST



FACADE Ouest

Création d'un magasin LIDL

4-8 Rue Paul Langevin  
78370 PLAISIR

Maître d'Ouvrage  
SNC LIDL

LIDL Direction Régionale de Chanteloup-les-Vignes  
(DR 26)  
ZAC des Cettons II  
78138 CHANTELoup-LES-VIGNES

Architecte  
Chaker SID-ROUHOU  
aRChitecteN  
11 Avenue Fénelon  
93220 Gagny  
Tél. 01 72 51 98 41  
chaker.sidrouhou@architecten.fr

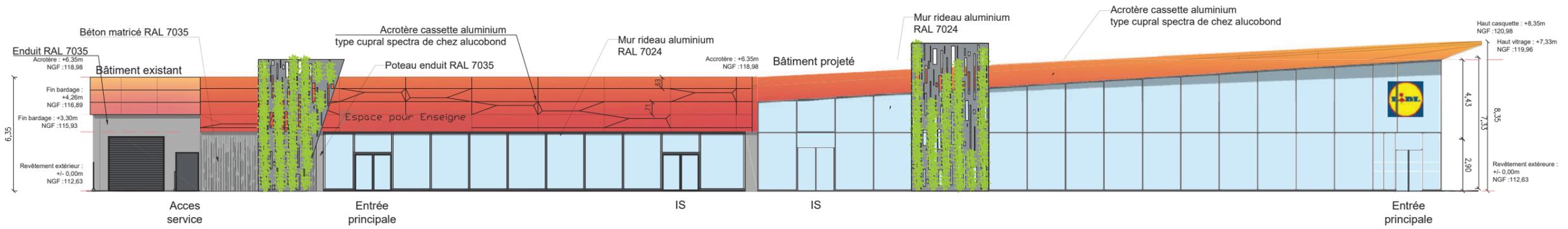
Maître d'Ouvre  
CK WORKSHOP  
VELIZY Espace  
Batiment Nungesser  
13 Avenue Morane Saulnier  
78140 Vélizy-Villacoublay  
Tél. 01 39 45 99 27  
contact@ckworkshop.fr

Façades

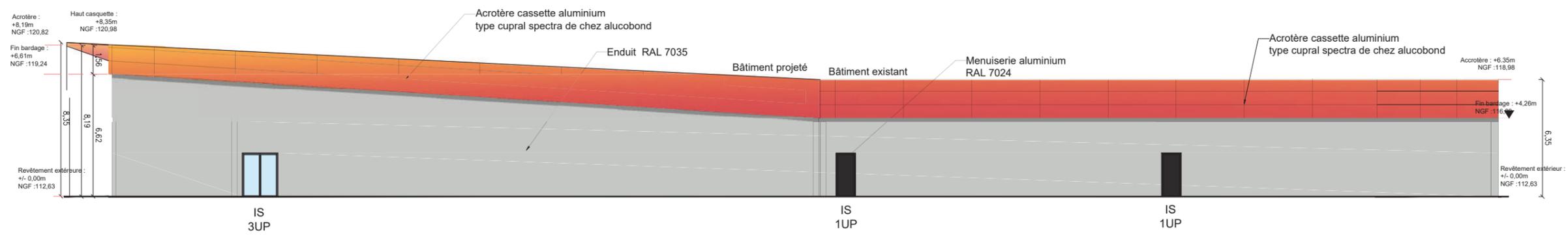
Echelle:1/250

PC5-b

04/11/2022



FACADE SUD



FACADE NORD

Création d'un magasin LIDL

4-8 Rue Paul Langevin  
78370 PLAISIR

Maître d'Ouvrage  
SNC LIDL

LIDL Direction Régionale de Chanteloup-les-Vignes  
(DR 26)  
ZAC des Cettons II  
78138 CHANTELoup-LES-VIGNES

Architecte  
Chaker SID-ROUHOU  
aRChitecteN  
11 Avenue Fénélon  
93220 Gagny  
Tél. 01 72 51 98 41  
chaker.sidrouhou@architecten.fr

Maître d'Ouvre  
CK WORKSHOP  
VELIZY Espace  
Batiment Nungesser  
13 Avenue Morane Saulnier  
78140 Vélizy-Villacoublay  
Tél. 01 39 45 99 27  
contact@ckworkshop.fr

Façades

Echelle: 1/250

PC5-c

04/11/2022



**Création d'un magasin LIDL**

4-8 Rue Paul Langevin  
78370 PLAISIR

**Maître d'Ouvrage  
SNC LIDL**

LIDL Direction Régionale de Chanteloup-les-Vignes  
(DR 26)  
ZAC des Cettons II  
78138 CHANTELOUP-LES-VIGNES

Architecte  
Chaker SID-ROUHOU  
aRChitecteN  
11 Avenue Fénelon  
93220 Gagny  
Tél. 01 72 51 98 41  
chaker.sidrouhou@architecten.fr

Maître d'Oeuvre  
CK WORKSHOP  
VELIZY Espace  
Batiment Nungesser  
13 Avenue Morane Saulnier  
78140 Vélizy-Villacoublay  
Tél. 01 39 45 99 27  
contact@ckworkshop.fr

**Insertion du projet dans son environnement**

Echelle:-

PC6-a

04/11/2022



## Création d'un magasin LIDL

4-8 Rue Paul Langevin  
78370 PLAISIR

## Maître d'Ouvrage SNC LIDL

LIDL Direction Régionale de Chanteloup-les-Vignes  
(DR 26)  
ZAC des Cettons II  
78138 CHANTELOUP-LES-VIGNES

Architecte  
Chaker SID-ROUHOU  
aRChitecteN  
11 Avenue Fénelon  
93220 Gagny  
Tél. 01 72 51 98 41  
chaker.sidrouhou@architecten.fr

Maître d'Ouvre  
CK WORKSHOP  
VELIZY Espace  
Batiment Nungesser  
13 Avenue Morane Saulnier  
78140 Vélizy-Villacoublay  
Tél. 01 39 45 99 27  
contact@ckworkshop.fr

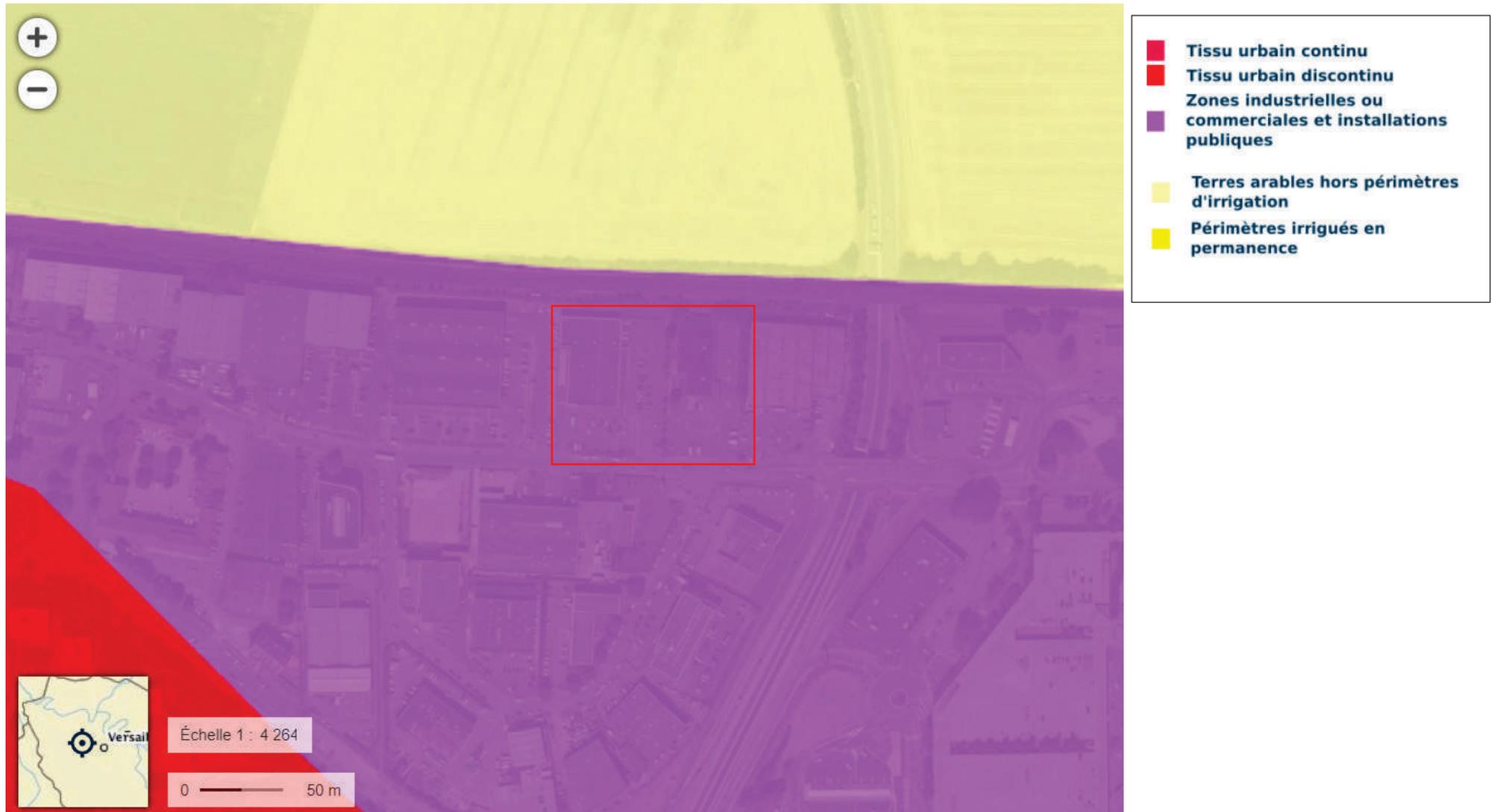
Insertion du projet dans son environnement

Echelle:-

PC6-b

04/11/2022

# ANNEXE 5



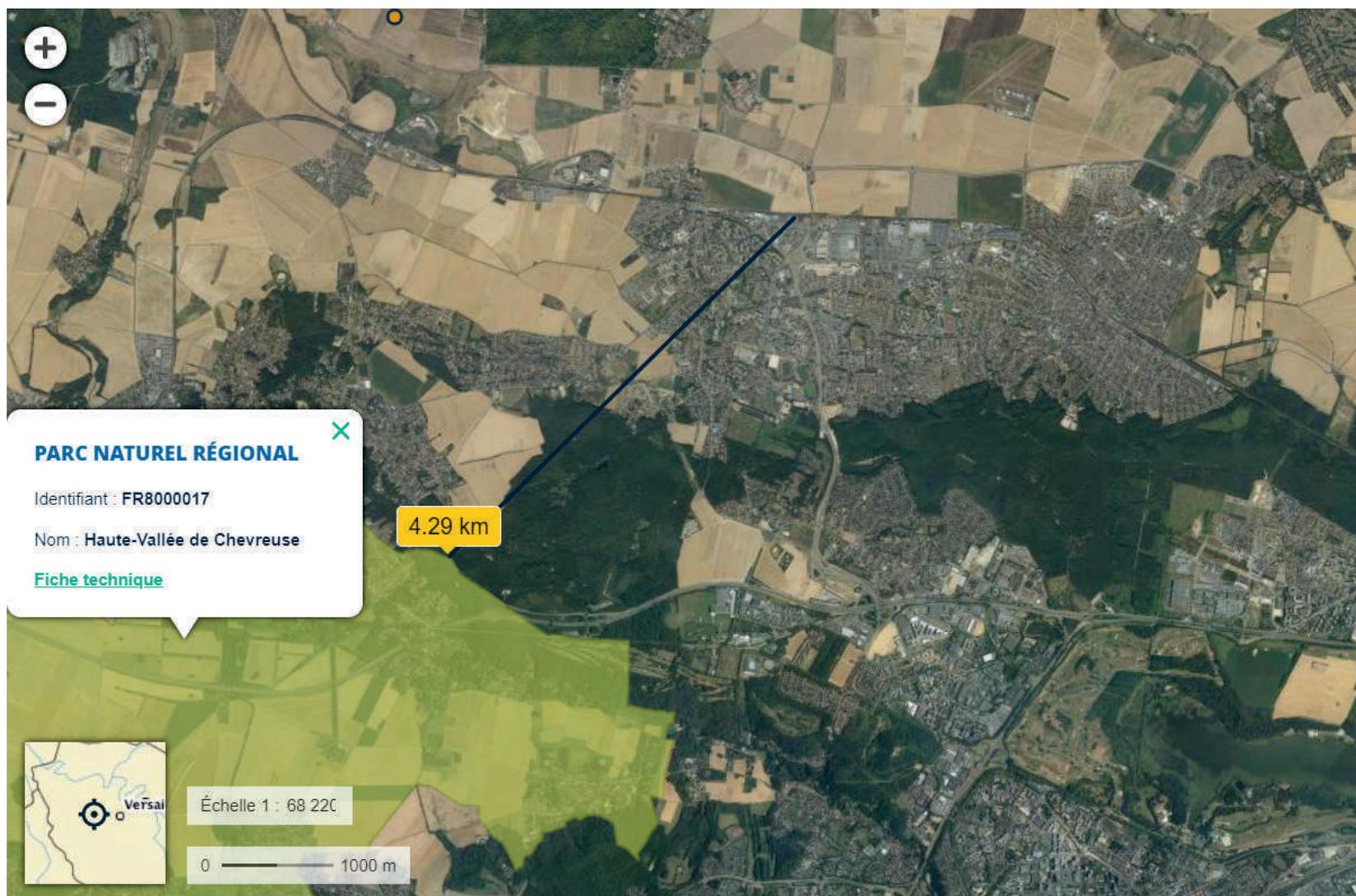
Corine land Cover 2018 au droit du site projet

## ANNEXE 6a



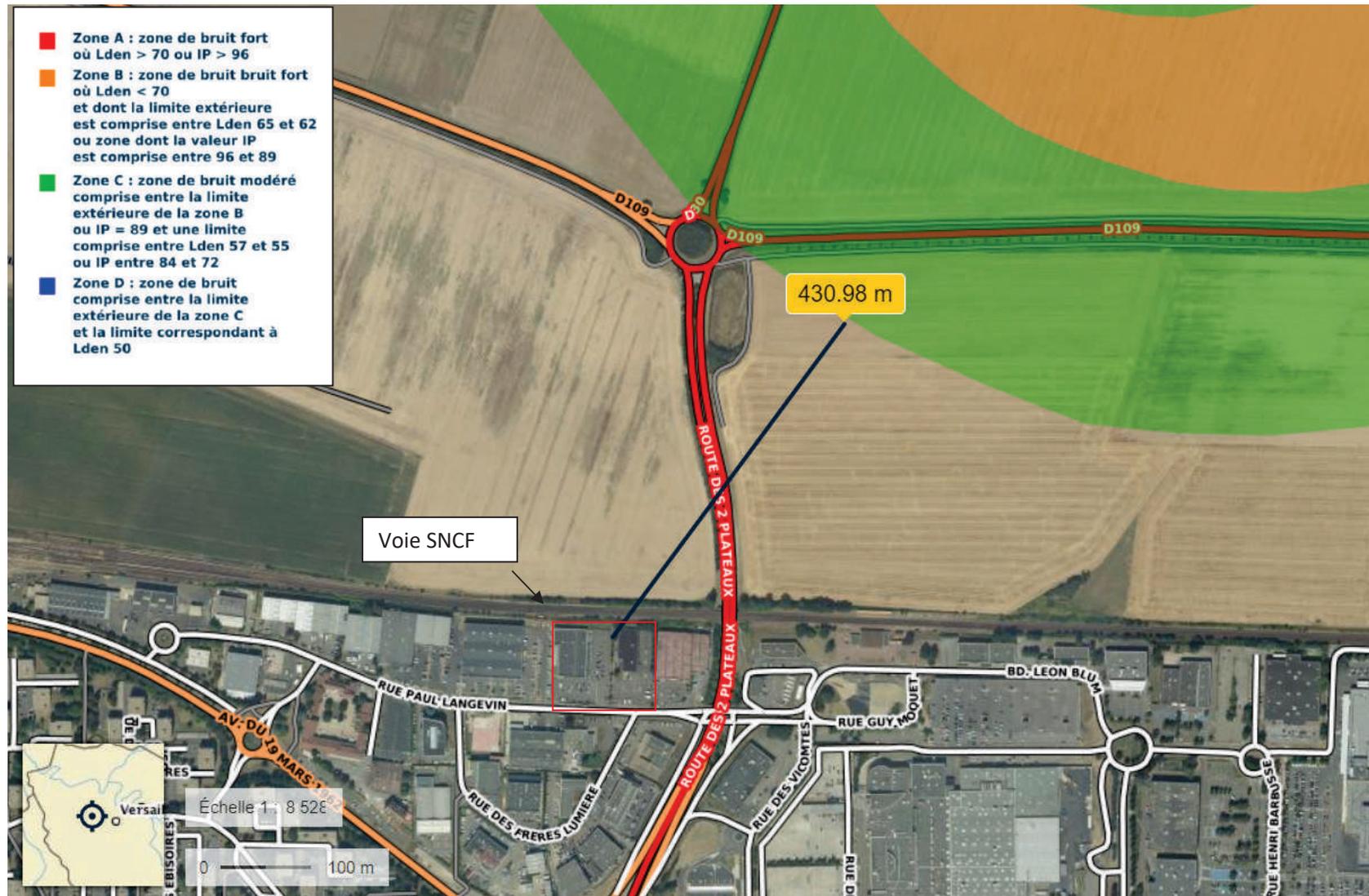
*ZNIEFF à proximité du projet*

## ANNEXE 6b



*Parc naturel régional à proximité du projet*

## ANNEXE 6c



PEB à proximité du futur magasin

Annexe 6d



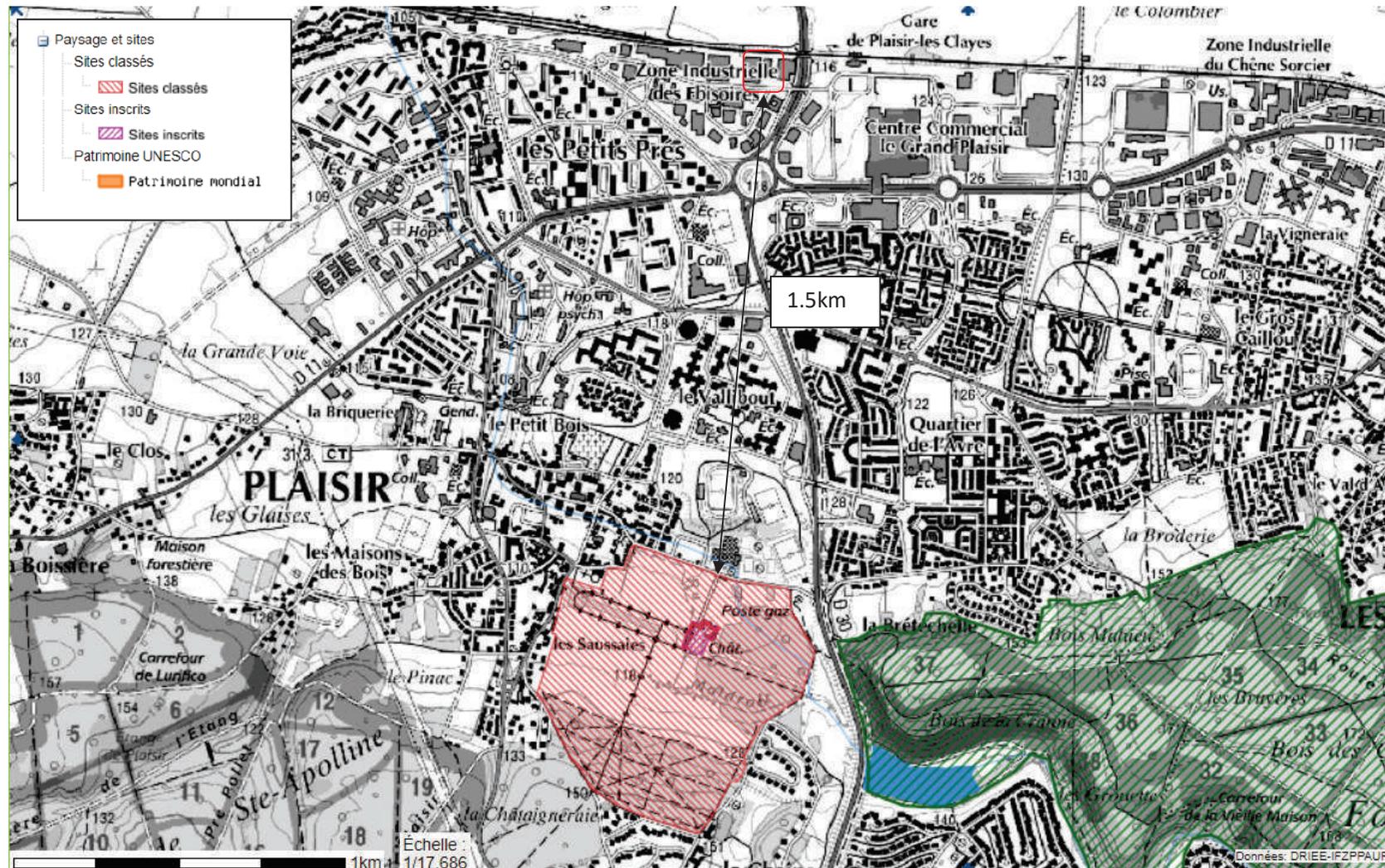
*Aléa inondation à proximité du site d'étude*

## ANNEXE 6e



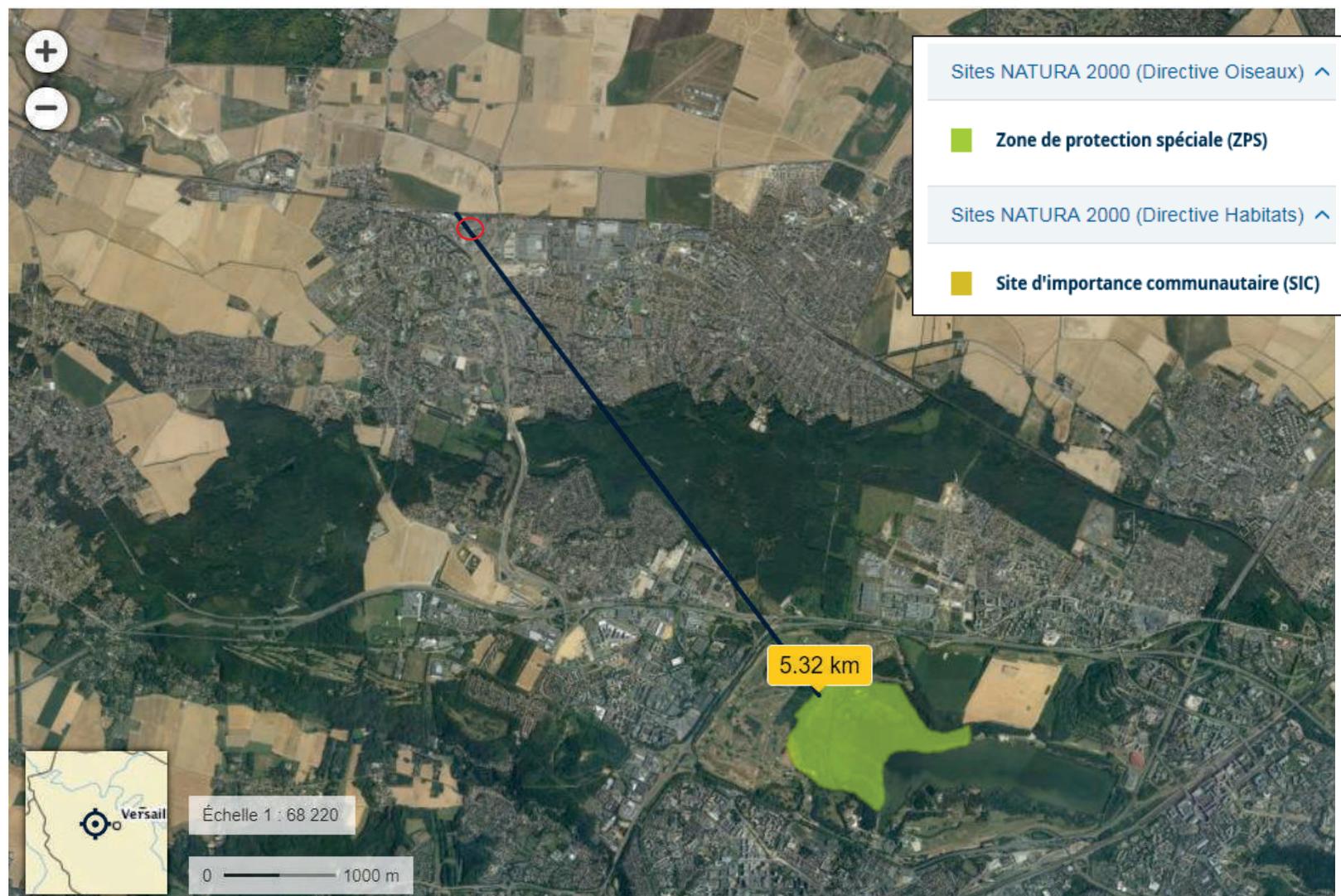
*Sites BASOL BASIAS à proximité du secteur d'étude*

## ANNEXE 6f



Site inscrits/classés sur la commune de PLAISIR

## ANNEXE 6g



*Site NATURA 2000 à proximité du projet*